

LE MERCREDI DES CENDRES

Le mercredi des Cendres est le premier jour du Carême. Signe de notre fragilité et de la vanité des choses terrestres, les cendres imposées sur notre front nous invitent à la pénitence et à l'humilité, nous préparent à la conversion et nous incitent à opérer à une relecture de nos actions. En effet, l'imposition des Cendres nous rappelle notre condition « Poussière, tu retourneras à la poussière » (Gn 3, 19) et fait écho à une pratique du peuple hébreu.



Dans *l'Ancien Testament*, celui qui se couvrait de cendres opérait un acte expiatoire en reconnaissant devant tous ses péchés comme dans cet épisode du *Livre de Jonas* où après la prédication du prophète : « [Le roi de Ninive] se leva de son trône, quitta son manteau, se couvrit d'une toile à sac, et s'assit sur la cendre. » (*Jonas*, 3, 6). C'est en se couvrant la tête de cendres que le peuple hébreu commémorait les deuils, comme l'exil à Babylone. A partir du IV^{ème} siècle de notre ère, il est d'usage que les personnes ayant commis un péché grave comme l'apostasie, l'hérésie, le meurtre ou l'adultère, soient recouvertes de cendres après leur confession publique : on les écartait de l'église jusqu'à Pâques où elles étaient réintégrées à la communauté. Le rituel servait aussi pour les catéchumènes se préparant au baptême. L'Église officialise cette pratique en 1091, lors du concile de Bénévent. Mais l'imposition des cendres est aussi un signe d'Espérance et de foi en la Miséricorde divine. Par ce retour sur nos vanités, nous commençons notre cheminement spirituel vers Pâques et nous préparons avec le Christ à notre renaissance car les cendres renvoient également à la fertilité. D'ailleurs, ces cendres sont le résultat de la combustion des rameaux de l'an passé : l'arrivée de Jésus, nous l'avons dignement fêtée, mais nous avons oublié ces rameaux et les avons laissé flétrir, comme nos bonnes résolutions. Ce sont donc ces rameaux qui sont brûlés et réduits en cendres qui vont nourrir notre pénitence.